

Aménagement du sentier du marais du Hode

Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine

Une réalisation financée par France Relance

L'estuaire de la Seine fait partie des trois plus grands estuaires de France avec la Loire et la Gironde. C'est une vaste zone humide de près de 10 000 hectares, qui abrite un ensemble de milieux typiques et remarquables à l'échelle européenne et nationale : milieux subtidiaux, vasières, prés salés, mares, roselières et prairies humides.

C'est non seulement un espace naturel présentant une intense productivité biologique situé, qui plus est, sur un axe majeur de migration de l'Ouest Paléarctique, mais également un territoire aménagé et artificialisé depuis très longtemps en raison de la présence de grands ports maritimes, de zones industrielles et de la métropole havraise toute proche.

Afin de préserver la biodiversité et les fonctions naturelles de l'estuaire de la Seine, ce dernier est classé en réserve naturelle nationale sur une superficie de 8528 hectares, à cheval sur les espaces marins et terrestres. La Maison de l'Estuaire assure la gestion de cette réserve naturelle, sous la tutelle du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et localement de la Mission Estuaire de la DREAL Normandie.

L'histoire, la situation géographique, le contexte socio-économique et bien sûr la diversité paysagère et écosystémique de la Réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine, en font un formidable territoire propice à la découverte et à la sensibilisation de tous les publics à la préservation de la biodiversité.

Toutefois, cerné d'un côté par la Zone Industrielle et Portuaire du Havre et de l'autre par les eaux de la Seine et de la baie, l'accès aux marais estuariens n'est pas facile. C'est pourquoi, la Maison de l'Estuaire œuvre pour faciliter les conditions d'accès et de découverte de la réserve naturelle. Cette action passe notamment par l'aménagement de parcours pédestres.

Grâce au soutien financier de l'Etat et de l'Union Européenne, via le dispositif France Relance et la collaboration d'HAROPA Port du Havre, la Maison de l'Estuaire a aménagé une nouvelle boucle pédestre de 6,5 km au cœur du territoire de la Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine, sur les communes de Saint-Vigor d'Ymonville et de La Cerlangue, intégrées à la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole. **Il s'agit du sentier du marais du Hode.**

Il permettra ainsi au public de découvrir les multiples facettes du patrimoine de ce secteur de la réserve naturelle : le patrimoine naturel (oiseaux, insectes, amphibiens, habitats naturels), les activités contribuant à l'entretien des milieux naturels (exploitation agricole des prairies humides, entretien des mares de chasses), le patrimoine historique (vestiges de l'embarcadère du Bac du Hode, anciens blockhaus) et son passé industriel (réhabilitation d'anciens sites de stockage des déchets, renaturation de l'ancienne friche industrielle Millenium).

Dix-huit panneaux pédagogiques jalonnent le sentier et permettent aux visiteurs de s'informer sur des sujets tels que les plantes de la mégaphorbiaie, les insectes, les amphibiens, les oiseaux d'eau, les échassiers ou les oiseaux nichant dans les prairies humides ou encore sur les différents aspects de la gestion de la réserve, comme la gestion hydraulique, l'exploitation agricole des prairies ou l'entretien des mares de chasse.

BIENVENUE SUR LE SENTIER DU MARAIS DU HODE

WELCOME TO THE MARSHES OF THE HODE TRAIL

Situé au cœur de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine, ce sentier présente de multiples points d'intérêt : patrimoine naturel, activités socio-économiques ou encore vestiges historiques. Le développement agricole et des voies de communication dans l'estuaire, tout comme l'industrie ou la chasse ont façonné les paysages que vous allez traverser. Malgré malgré l'omniprésence humaine, la faune et la flore ont trouvé leur place au sein de cette vaste zone humide. Entre prairies humides, bosquets, roseaux, mares et bords du chemin, la biodiversité est ici abondante et variée.

N'hésitez pas à vous équiper d'une paire de jumelles !
L'été est la meilleure période pour observer la faune et la flore. Les observations sont possibles toute l'année, mais les conditions sont souvent moins bonnes. Les observations sont possibles toute l'année, mais les conditions sont souvent moins bonnes.

Informations pratiques

DISTANCE : 6,5 km PAS DE DÉNIVELLÉ DURÉE : 2 h

Difficulté : Facile

Tout au long de votre promenade, suivez les flèches et le balisage "dogue orange".
(On peut aussi aller à la recherche de la faune et de la flore en suivant les points d'intérêt.)

Ne pas monter sur les bûches.
Ne pas marcher sur les bûches.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les observatoires "Barbette" et "Vingron" sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Voici un descriptif en images du parcours :



*Prairies
humides du
marais du
Hode en
fauche
tardive*



*Ancienne
zone
industrielle
Millenium
renaturée en
zone humide
et accueillant
plusieurs
couples de
cigognes
blanches*



Panneaux de présentation de l'ancien site industriel renaturé et de la colonie de cigognes blanches



Un exemple de fossé, connecté à la Seine par le biais de vannes et qui alimente les prairies humides de la réserve naturelle.



Le parcours suit une petite portion du chemin de halage, bordé par les roselières

La promenade se poursuit et permet de découvrir plusieurs mares gérées pour la chasse au gibier d'eau.



Panneau de présentation de l'activité de chasse au gibier d'eau



Arrivée à l'entrée de l'ancienne estacade du Bac du Hode, défendue par deux blockhaus lors de la seconde guerre mondiale.

Un observatoire, dénommé 'Gueute' y a été aménagé et offre une vue sur la Seine d'un côté et sur les oiseaux fréquentant la zone de quiétude de l'autre.



Vue de l'intérieur de l'observatoire 'Gueute' (nom cauchois désignant la Foulque macroule) et depuis les ouvertures

Panneau de présentation des oiseaux de la héronnière





Vue sur la Seine depuis la passerelle d'accès à l'observatoire 'Gueute'



Vue sur la zone de quiétude. L'observatoire circulaire dénommé Vingeon se devine en limite gauche de la zone.



*Vue sur les
marais bordant
la Seine, le long
de l'ancienne
estacade du Bac
du Hode*



*Le chemin
permet
d'atteindre la
berge de la Seine
en toute sécurité*



Entrée de l'observatoire circulaire dénommé Vingeon (nom cauchois désignant le Canard souchet)



A l'intérieur de l'observatoire, deux panneaux identiques présentent les principales espèces de canards qui fréquentent la zone de quiétude.



*Observation des
oiseaux d'eau
hivernants depuis
l'observatoire
dénommé Vingeon
(nom cauchois
désignant le Canard
souchet)*



*Note de présentation du sentier du marais du Hode
Maison de l'Estuaire – page 10*



Vue d'ensemble du troisième observatoire, dénommé Barbelle (nom cauchois désignant la Sarcelle d'hiver)

Il est accessible aux personnes à mobilité réduite



Financé
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



**Réserve Naturelle
ESTUAIRE DE LA SEINE**



**MAISON
DE L'ESTUAIRE**

Maison de l'Estuaire

20 rue Jean Caurret 76600 Le Havre

Tél : 02 35 24 80 00

www.maisondelestuaire.org